



# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## PORTANT SUR LE PROJET DE PLU DE LA COMMUNE DE TUPIN-ET-SEMONS

Il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de TUPIN-ET-SEMONS à partir du 15 mai 2018 jusqu'au 15 juin 2018 (17h00), soit pendant 32 jours consécutifs.

Les principaux objectifs du projet de Plan Local d'Urbanisme sont :

- I. Accueillir de nouveaux habitants dans des conditions favorables à la mixité sociale et intergénérationnelle et à la mixité des fonctions urbaines
  - Assurer l'attractivité démographique et résidentielle de la commune tout en maîtrisant l'urbanisation et en limitant la dispersion de l'habitat
  - Renforcer la polarité du bourg de Tupin en développant des fonctions urbaines diversifiées et durables
  - Sécuriser et optimiser les déplacements en proposant des modes et des parcours alternatifs
- II. Préserver le patrimoine architectural et paysager, vecteur de l'identité et du cadre de vie de la commune
  - Protéger de l'urbanisation les espaces paysagers remarquables
  - Préserver et valoriser le patrimoine bâti, vecteur de l'identité communale
- III. Préserver le patrimoine architectural et paysager, vecteur de l'identité et du cadre de vie de la commune
  - Développer et diversifier les activités économiques sur le territoire communal
  - Protéger durablement les activités et le foncier agricoles
  - Affirmer des activités touristiques et de loisirs pour leur rôle économique
- IV. Assurer le bon fonctionnement des milieux naturels, la préservation de la biodiversité et la protection de la population contre les risques
  - Protéger les milieux naturels et la trame verte et bleue pour leurs fonctions écologiques
  - Prévenir les risques naturels et technologiques

Au terme de l'enquête, et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, les projets de Plan Local d'Urbanisme seront soumis au Conseil Communautaire pour approbation.

La commissaire enquêtrice désignée est Mme Danièle SOUBEYRAND.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête papier et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête :

- **au siège de l'enquête en Mairie de Tupin-et-Semons**, 5 rue de la Mairie, 69420 Tupin-et-Semons, aux heures habituelles d'ouverture, les lundi et jeudi le matin de 8h30 à 12h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h15 (sauf le 21/05/2018).
- **ou au siège de Vienne Condrieu Agglomération, service Planification**, 30 avenue Général Leclerc, 38200 VIENNE du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h (sauf le 21/05/2018).

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique situé au siège de Vienne Condrieu Agglomération aux heures d'ouverture mentionnées ci-dessus.

La version dématérialisée sera également mise en ligne pendant toute la durée de l'enquête sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/742>.

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions pourront aussi être adressées :

- par correspondance à la commissaire enquêtrice à l'adresse suivante :

Commissaire Enquêtrice, Mairie de Tupin-et-Semons, 5 rue de la Mairie, 69420 Tupin-et-Semons

- ou à l'adresse de messagerie électronique suivante : [enquete-publique-742@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-742@registre-dematerialise.fr)

Elles seront tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais au siège de l'enquête en mairie, et, a *minima* pour celles transmises par voie électronique, consultables sur le site internet du registre dématérialisé dont l'adresse est mentionnée ci-dessus.

La Commissaire Enquêtrice se tiendra à la disposition du public en Mairie de Tupin-et-Semons pour recevoir ses observations les :

- vendredi 18 mai 2018, de 14h à 16h30
- jeudi 07 juin 2018, de 9h à 11h
- vendredi 15 juin 2018, de 15h à 17h.

À compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant 1 an en Mairie de Tupin-et-Semons et à Vienne Condrieu Agglomération, ainsi que sur le site internet : <https://vienne-condrieu-agglomeration.fr>.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée au service planification de Vienne Condrieu Agglomération (téléphone de la collectivité : 04.74.78.32.10).